

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

COMMUNE DE PORDIC

N°2020-06-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt le douze Juin à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 5 Juin 2020, se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Monsieur Maurice BATTAS Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Maurice BATTAS, Jean Luc BERTRAND, Monique LE VEE, Alain JOUANNY, Jean Claude QUETTIER, Marie Claire HOURDEL, Loïc TARDY, Florence LE CORVAISIER, Marie Pierre COLLIN, Isabelle DESFEUX, Pierre Anne LE GOFF, Guy RUSELLE, Brigitte MANON, Jeanine CLOAREC, Michel CHEVE, Noëlla CONNEN, Evelyne LE GUEN, Philippe PLESSIX, Marie Frédérique BLOT LE POTTIER, Andrée VIOUGEA, Robert ROLANDO, Michèle CARMES, Rémy LE GRAND, Claudine ADAM, Françoise MICHEL, Joël DE FONTENAY, Yvon SOULABAIL, Gilbert MALLEDANT, Pascal URO, Nelly MORO, Martine BOSCHER, Guylaine TUDOT, Ollivier LE DU.

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :**

Louis EOUZAN donne pouvoir à Maurice BATTAS  
Yves LAMOUR donne pouvoir à Alain JOUANNY  
Guénaële GEOFFROY COADIC donne pouvoir à Jeanine CLOAREC  
Annie GOUEZEL donne pouvoir à Maurice BATTAS  
Yannick GUILLOU donne pouvoir à Marie Frédérique BLOT LE POTIER  
Emmanuelle EOUZAN donne pouvoir à Philippe PLESSIX  
Joseph LE POTTIER donne pouvoir à Jean Luc BERTRAND  
Laetitia MORIN donne pouvoir à Ollivier LE DU  
Nathalie LONCLE donne pouvoir à Ollivier LE DU  
Patrick DELAMARRE donne pouvoir à Jean Luc BERTRAND  
Nicole LE LANNO donne pouvoir à Joël DEFONTENAY

**ABSENT(S) / EXCUSÉ :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Monsieur Michel CHEVE

*Nombre de conseillers en exercice : 44*

*Nombre de présents : 33*

*Nombre de votants : 44*

\*\*\*

**2) Demande d'aide auprès de la Région pour les résidences de création au Centre Culturel de la Ville Robert :**

**Rapporteur : Monsieur Jouanny, Adjoint au Maire, chargé de l'Administration Générale et des Ressources Humaines**

La Ville de Pordic met en œuvre sa politique culturelle en soutenant non seulement la diffusion artistique dans le cadre de la programmation du centre culturel de La Ville Robert, mais aussi la création artistique issue de compagnies ou d'artistes du territoire ou de régions voisines.

En effet, le centre culturel accueille régulièrement des artistes en résidence, notamment dans le cadre de son dispositif « Attention travaux ! » qui permet au public de porter un regard sur le processus de création lors d'une « ouverture de chantier ».

Dans le cadre de sa prochaine saison culturelle, La Ville Robert apportera son soutien à quatre compagnies bretonnes :

- la Cie Le Joli Collectif (35) pour le projet « On ne dit pas j'ai crevé »,
- la Cie hoplhophop ! (35) pour le projet « Robinsonne ou le mirage de Vendredi »,
- la Cie Alexandre (22) pour le projet « Lamentito »,
- la Cie Propagande C (22) pour le projet « Saltimbanque »

Ces compagnies seront tour à tour accueillies en résidence (mise à disposition du plateau et prise en charge de l'hébergement et des repas) et présenteront leur création dans le cadre de la saison culturelle 20/21 et 21/22 (pré-achats). Des actions culturelles viendront également s'adosser à certaines de ces créations, mobilisant une diversité de publics et de partenaires sur notre territoire.

Afin de soutenir le centre culturel dans l'ensemble des dépenses liées à l'accueil, au soutien et à l'accompagnement de ces compagnies, la Ville sollicite une demande d'aide auprès de la Région de 18 000 €.

***Le Conseil Municipal à l'unanimité :***

- Sollicite une aide à la Région - Bretagne pour l'ensemble des résidences de créations organisées par le centre culturel de La Ville Robert en 2020
- Autorise le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires en ce sens.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**Maurice BATTAS.**

